

LA FORMATION D'AUXILIAIRE DE BIBLIOTHEQUE 2015/2016

La formation d'Auxiliaire de bibliothèque dispensée par l'ABF aborde à un niveau élémentaire **tous les aspects du métier de bibliothécaire** pour conduire à un **examen national** en fin d'année. Cette formation est mise en place dans différentes régions de France, elle est coordonnée par une commission nationale qui veille à ce que les enseignements suivent un programme élaboré nationalement.

Son objectif :

- **Acquérir les connaissances de base indispensables au fonctionnement d'une bibliothèque** : environnement professionnel, initiation aux techniques de gestion et de communication des collections, aux technologies de l'information, connaissance des publics et médiation.
- **Échanger avec d'autres professionnels**
- **Diversifier ses compétences**
- **Évoluer dans son statut.**

La formation s'adresse :

- **aux agents de catégorie C des bibliothèques** territoriales (adjoints du patrimoine, notamment) et personnels de magasinage des bibliothèques de l'enseignement supérieur, **travaillant à titre salarié (titulaire ou contractuel) ou bénévole**, et plus largement aux personnels assurant des fonctions de catégorie C dans tous types de bibliothèques (comité d'entreprise, hôpital, milieu scolaire ou associatif...).
- **Aucun niveau d'études n'est requis**, mais la priorité est donnée aux personnes ne possédant pas de diplômes supérieurs au baccalauréat.

Enseignements :

- **La session 2015-2016 aura lieu dans les Alpes-Maritimes : à La Trinité/ Nice.** A raison d'une année sur deux alternativement à l'Est (Nice et environs) puis à l'Ouest (Aix/Marseille) de la région.
- **Les enseignements - théoriques et pratiques-** sont dispensés par des professionnels du livre et des bibliothèques. Nous recommandons au candidat d'être accompagné par un tuteur au sein de son établissement.

Organisation :

- **36 jours de formation** (soit 200h d'enseignements théoriques, travaux pratiques, visites, journées d'étude) d'octobre à juin, à raison d'une semaine de cours par mois (lundi mardi jeudi vendredi), en dehors des vacances scolaires ;
- **1 semaine de stage pratique** (35 h) à effectuer en dehors de l'établissement employeur entre janvier et avril ;
- **travail régulier en bibliothèque** pendant toute la durée de la formation, permettant de mettre en pratique les enseignements ;
- **travaux personnels comptant pour l'examen final** (écrits et oraux) de juin.

Coût de la formation :

- **1000 €** (sous réserve de modification, TVA non applicable) pris en charge par une ou plusieurs collectivités ou administrations (hors frais de déplacements, hébergement et repas), sur une ou deux années budgétaires.

Pour tous renseignements s'adresser à Céline Baetens - Responsable de la formation élémentaire ABF PACA baetensceline@yahoo.fr ou au **06.72.27.64.81**

Vous trouverez aussi des informations sur le contenu de cette formation sur le site de l'ABF : www.abf.asso.fr